

# DOSSIER PEDAGOGIQUE



Une création théâtrale  
d'Hélène Desplanques et Marie Liagre



Atmosphère  
THEATRE

## SOMMAIRE

1. Genèse et profession de foi
2. Récit
3. L'affaire Samsonite
4. Brigitte Petit, présidente d'AC Samsonite
5. Témoignages
6. Mitt Romney et Bain Capital
7. Les élections présidentielles aux Etats-Unis
8. Fiodor Rilov, avocat de droit social
9. Travailler avec des enfants
10. Hélène Desplanques, réalisatrice et auteure
11. Marie Liagre, metteuse en scène
12. Revue de presse
13. Bibliographie
14. Lexique



## GENESE

Hélène Desplanques filme depuis 10 ans les salariés de Samsonite.

Après "Liquidation totale", son premier film sur leur combat (<https://vimeo.com/49996266>), elle prépare un long métrage documentaire: "I am a Samsonite".

Mais en 2014, elle se dit que ce n'est pas assez. Elle propose aux ouvrières avec qui elle a tissé des liens forts de lutter autrement : en montant sur scène... Elle en parle à Marie Liagre, metteuse en scène et directrice de compagnie ([www.atmosphere-theatre.fr](http://www.atmosphere-theatre.fr)) et amie de longue date et c'est parti!

## PROFESSION DE FOI

La lutte judiciaire sans précédent que mènent depuis plus de neuf ans les salariés de Samsonite contre Bain Capital, puissant fonds d'investissement américain, est un symbole fort de l'esprit de résistance et de résilience des hommes et des femmes du bassin minier. Une ténacité, une endurance qui perpétuent l'esprit des grandes grèves menées par leurs grands-parents mineurs.

Depuis le début de leur aventure, les Samsonite et leur avocat travaillent à défricher une nouvelle forme de lutte. En attaquant Bain Capital devant la justice américaine ou britannique, ils tracent un nouveau chemin pour ceux et celles qui refusent de s'avouer vaincus face au rapport de force inégalitaire entre les salariés et les instances financières.

En tant qu'artistes, nous nous sentons concernées par les bouleversements sociaux, économiques et politiques actuels. Aujourd'hui, nous voulons nous battre contre la crise, la morosité et le scepticisme ambiant. Pour ce faire, nous avons demandé aux salariés de Samsonite de participer avec nous à ce processus théâtral. De devenir « acteurs » de cette mue, leur histoire vécue étant appelée à devenir, par le truchement de la dramaturgie, une épopée sociale universelle.

## RECIT

C'est le récit d'une lutte sociale et judiciaire hors norme, qui se déploie sur 10 ans, entre le Nord de la France, Paris, Chicago, New York, Boston et Londres... L'épopée de passionnaires des terrils qui ont décidé « d'aller jusqu'au bout » pour demander justice et réparation à celui qu'elle désigne comme le responsable de la liquidation frauduleuse de leur usine : Bain Capital, puissant fond d'investissement américain. A la fois ancré dans son époque et interrogeant le devenir d'un territoire et des ses habitants, ce projet apparaît comme nécessaire pour contrer le défaitisme ambiant... Il s'agit de faire du théâtre engagé. Une aventure scénique entre réel et fiction, entre amateurs et professionnels. Les ouvrières participeront à toutes les étapes de création : écriture, répétitions, représentations, médiation... Sur le plateau, deux comédiens professionnels viendront incarner les deux trajectoires qui articulent le récit : Geneviève, leadeuse des salariées à Hénin-Beaumont et Mitt Romney, créateur et PDG de Bain Capital. Golden boy de Wall street qui rêve d'une carrière politique... Chacun évolue dans son monde tout en étant intimement lié à l'autre. Une drôle de partie d'échecs s'engage avec pour échiquier, le monde globalisé... Bientôt, le réel dépasse la fiction. Les ouvrières prennent l'avion pour manifester dans les rues de New York contre Mitt Romney, potentiel futur président des Etats-Unis...

## C'EST AUSSI UNE HISTOIRE DE TRANSMISSION

C'est par la voix off d'une petite fille que l'on entre dans le récit.

C'est elle, Maeva, la petite-fille de Geneviève, qui nous ouvre les portes de l'univers des Samsonite, qui nous dévoile peu à peu les différents pans de l'histoire. Elle, toujours, qui regarde sa mamie et ses copines se démener, se battre. Elle enfin qui, forcée par le destin, prend des cours accélérés de lutte sociale.

Dans le récit, au delà de la voix off, s'installent donc aussi quelques scènes de duo grand-mère/petite-fille. Elles cousent ensemble les banderoles pour les manifs, Maeva est là pour accueillir sa grand-mère à son retour d'Amérique, etc.

De la même façon, même si on change totalement de paradigme, la trajectoire de Mitt Romney est aussi une question de transmission.

Il est important de noter que le père de Mitt Romney s'est lui-même présenté à l'investiture républicaine dans les années 60. Contrairement à son fils, il échoua... De là à penser qu'en 2012, le fils venge la défaite du père... En tout cas, de manière irréfutable, Mitt marche dans les pas de George. Comme souvent, aux Etats-Unis, on fait de la politique de père en fils.

Deux univers antagonistes cohabitent donc dans la pièce mais ce qui les relie, au delà des ramifications opaques de la finance mondialisée, c'est bien la transmission de certaines valeurs. Comment celles-ci influencent notre vision du monde, et déterminent au final notre place dans le monde.

## L'AFFAIRE SAMSONITE

**En janvier 2007:** L'usine Samsonite-Energy Plast d'Hénin-Beaumont est liquidée, laissant sur le carreau 200 salariés. Très vite, avec l'aide de leur avocat Fiodor Rilov, les salariés dénoncent une machination juridico-financière.

Samsonite est accusé de s'être défaussé de ses responsabilités en cédant le site en 2005 à des repreneurs voyous qui promettaient une reconversion dans la fabrication de panneaux solaires. Deux ans après cette fausse reprise, l'usine, exsangue, dépose le bilan.

Là, s'engage un bras de fer judiciaire hors de commun entre les ouvrières qui n'ont pas froid aux yeux et la puissante multinationale américaine.

**Novembre 2009:** Après trois ans de procédure en France, victoire des salariés au prudhomme de Lens. Samsonite est condamnée à verser 7 millions d'euros aux salariés.

**2010:** Pour la première fois en France, des salariés attendent un procès devant la justice américaine contre Bain Capital, fonds d'investissement américain (actionnaire de Samsonite au moment des faits)

**Novembre 2012:** Premier voyage aux Etats-Unis. Une vingtaine de salariés partent soutenir des ouvrières de Chicago qui occupent leur usine suite à l'annonce de sa liquidation. Un ennemi commun: Bain Capital. Elles défilent ensuite dans les rues de New York lors d'une manifestation anti-Bain Capital organisée par les démocrates. Nous sommes alors à 15 jours de la présidentielle américaine et le candidat républicain n'est autre que Mitt Romney, fondateur et PDG de Bain Capital!

**Mars 2014:** Deuxième voyage aux Etats-Unis. Les salariés assistent à l'audience de leur procès au tribunal de Boston. Résultat, trois mois plus tard, du procès américain : C'est la déception. La cour ayant jugé qu'il y avait prescription<sup>1</sup>, l'affaire n'a pas été jugée sur le fond.

**2015:** Une plainte est déposée contre Bain Capital Europe, en Grande Bretagne. Le délai de prescription est de 10 ans.



## **BRIGITTE PETIT, PRESIDENTE D'AC SAMSONITE**



### **Qu'est-ce qu'AC Samsonite ?**

C'est une association que nous avons créée suite à notre licenciement en 2007 car nous n'avions plus de comité d'entreprise et de comité du personnel. Nous avons besoin d'une structure pour pouvoir continuer à nous défendre.

### **Qu'est-ce qui fait tenir tant d'années ?**

La colère. C'est cela qui nous a fait tenir. La déception aussi. Tant que l'on combat, on tient. Et puis nous avons besoin de se retrouver régulièrement avec les collègues, d'aider les ex-salariés qui avaient des difficultés en devenant l'intermédiaire avec des assistantes sociales par exemple.

### **Tous les anciens-salariés sont-ils toujours engagés dans la lutte ?**

Vis-à-vis de l'avocat oui, mais pour l'association nous ne sommes plus que 170 sur 205, ce qui est déjà beaucoup.

### **Pourquoi certains ont-ils abandonné ?**

Certains ont refait leur vie, ont trouvé du travail... D'autres veulent cesser le contact pour essayer d'oublier car cela leur est trop douloureux.

### **Que vous ont apporté les deux voyages aux Etats-Unis ?**

Nous y avons vu des ouvriers licenciés par les mêmes actionnaires et avons observé le déroulement de manifestations. Dès qu'ils sont licenciés, ils n'ont plus de sécurité sociale et perdent vite tout. Au niveau de la loi nous avons perdu car les grosses têtes arrivent toujours à faire passer des choses qui n'ont pas lieu d'être. Nous étions déçus du résultat mais contents d'être allés au bout. On nous dirait de le refaire : on le ferait.

## TEMOIGNAGES

### **Fiodor Rilov**

*« La lutte, c'est physique. C'est une présence, ce sont des corps qui se déplacent, qui se mettent en danger. »*

### **Paulette**

*« C'est les ouvrières qui ont compris avant tout le monde qu'on nous embobinait. Les cadres, dans les bureaux, ils ne voulaient pas y croire. Mais nous, sur les chaînes, on savait. »*

*« Je me souviens aux Prud'hommes, on avait vu passé un monsieur qui jugeait notre procès... Un conseiller des prudhommes. Et on en avait marre d'attendre, on était un peu stressées, alors, j'ai pris mon courage à deux mains et je lui ai demandé. « Dites monsieur vous croyez qu'on va gagner? » Il m'a regardé et il m'a fait ça. (Elle opine de la tête de façon solennelle). Et après je l'ai laissé rentrer quand même et après j'ai crié : « les filles j'crois qu'on va gagner ! »*

### **Une salariée américaine, en lutte contre Bain Capital**

*« Vous au moins vous avez les moyens de lutter, votre système français vous le permet, faites-le pour nous, c'est le seul espoir... »*

### **Brigitte**

*« C'est même pire ici [aux Etats-Unis]. Car eux, quand ils perdent leur travail, ils perdent tout : leur sécu, la sécu des gosses ; les prêts pour la maison augmentent et en 15 jours ils se retrouvent dans la voiture avec leurs affaires sur les genoux à tout recommencer! »*

*« Moi j'ai reçu une lettre récemment de quelqu'un, ça fait 10 ans qu'il est dans un conflit comme nous contre un fonds d'investissement et il me déclare : j'y passerai toute mon énergie, toutes mes larmes, toute ma sueur, mais je ne baisserai pas les bras. Et bien, moi, je me sens pareil. Je voudrais juste vous dire quelque chose, il y a sept quand on a commencé à lutter, je me battais pour mes enfants, et ben maintenant, je me bats pour mes petits-enfants mais c'est tout pareil. Le temps a passé mais ma rage, elle est restée. »*

### **Annie et Paulette**

*« Ma mère, elle était ouvrière à la mine. En fait t'avais des tapis qui passaient devant elles et elles faisaient le tri. Elles étaient noires comme... du charbon ! »*

*« Tous les matins à Samsonite, on passait chez ma mère parce qu'elle habitait juste à côté de l'usine. Moi je déposais les enfants... Et on les récupérait le soir. Du coup, on buvait une goutte de café. Comme ça matin et soir pendant 25 ans alors quand on a été licenciées ma sœur et moi, ben ma mère elle a fait une déprime ! »*

# MITT ROMNEY ET BAIN CAPITAL



Mitt Romney est le fils de George W. Romney (gouverneur<sup>2</sup> du Michigan de 1963 à 1969 et président d'American Motors Corporation). Il est élevé dans la pure tradition mormone<sup>3</sup> et est envoyé, à 19 ans, comme missionnaire mormon pendant deux ans en France.

De retour aux Etats-Unis, il obtient un MBA et un diplôme de droit à l'Université de Harvard. Il est alors embauché chez Bain & Co., un cabinet de stratégie, avant de fonder Bain Capital, un fonds d'investissement.

C'est une réussite à l'américaine : au fil des années, elle est telle qu'elle lui permet d'amasser une fortune personnelle estimée entre 200 et 250 millions de dollars.

Mitt est élu 70e gouverneur<sup>2</sup> du Massachusetts en 2002. Il milite par exemple contre le mariage homosexuel et pour le rétablissement de la peine de mort dans son Etat en cas de terrorisme, de meurtres de masse et de meurtres de policiers.

Par la suite, il est le candidat du parti républicain opposé à Barack Obama pour la présidentielle américaine du 6 novembre 2012. Il axe sa campagne sur l'économie en mettant en avant ses compétences dans le monde des affaires, qui lui permettraient, selon lui, de réduire le chômage. Les démocrates lui reprochent d'être à l'origine de nombreuses délocalisations<sup>4</sup> -et donc de suppressions d'emplois.

Il s'est incliné devant Barack Obama à l'issue d'une campagne très serrée.

## **Bain Capital**

La société que Mitt Romney crée en 1984 avec ses associés est une société d'investissement, un organisme financier qui investit dans des sociétés qu'il a sélectionnées pour leurs opportunités d'évolution. Bain Capital se spécialise en capital-investissement (investir dans le développement ou le rachat d'une société qui a besoin de croissance ou de redressement), en capital-risque (investir dans le développement d'entreprises innovantes avec un très fort potentiel de développement et de retour sur investissement) et en crédit (prêt d'argent).

Depuis sa création, la firme a investi et acquis des centaines d'entreprises telles que Samsonite, Burger King, Burlington Coat Factory, Domino's Pizza, Dunkin' Donuts, Guitar Center, Toys "R" Us, Warner Music Group etc

Mitt Romney a quitté Bain Capital en 1999. Aujourd'hui, l'entreprise compte 14 bureaux dans le monde (Boston, Dublin, Hong Kong, London, Melbourne, Mumbai, Munich, Palo Alto, San Francisco, Shanghai, Sydney, Tokyo...) et plus de 900 salariés.



## LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES AUX ETATS-UNIS

Pour se présenter aux élections présidentielles aux Etats-Unis, il faut avoir plus de 35 ans, être citoyen américain de naissance et avoir résidé au moins 14 ans aux Etats-Unis.

**1ère élection** : Entre janvier et juin. Propre à chaque Etat. Chacun des deux partis doit élire ses délégués.

**2e élection** : Durant l'été, ces délégués se rendent à la Convention Nationale de leur parti et votent afin de décider quel candidat, parmi plusieurs prétendants, représentera leur parti. Ces phases de présélection sont soit des caucus (réunions publiques organisées par les partis) soit des primaires (élections organisées par l'Etat dans les bureaux de vote). Pour être élu, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages des délégués. Une fois désigné, le gagnant de chaque parti choisit un candidat à la vice-présidence qui l'accompagnera.

**3e élection** : Les deux postulants à la Maison Blanche finalistes s'affrontent en novembre pour le scrutin final (prochaines élections le 8 novembre 2016).

Cette année, les candidats favoris sont Hillary Clinton chez les démocrates et Donald Trump chez les Républicains.



Les Etats-Unis forment donc un Etat bipartique. Le bipartisme désigne une situation politique où, en démocratie, il n'y a que deux partis qui sont en mesure d'obtenir la majorité au Parlement et de gouverner.

Il y a tout de même une différence entre le bipartisme absolu (deux partis uniquement peuvent être représentés au Parlement, comme aux Etats-Unis) et le bipartisme élargi (des partis minoritaires peuvent siéger au Parlement mais ne peuvent occuper des mandats locaux, comme en Grande-Bretagne).

## FIODOR RILOV, AVOCAT DE DROIT SOCIAL



L'avocat de droit social s'occupe des litiges à caractère social. Il peut conseiller, représenter et défendre devant un tribunal les salariés comme les entreprises. À titre d'exemple, ce droit traite notamment de la lutte contre l'exclusion sociale et de la pauvreté, le minimum vieillesse, de la protection des mineurs ou de la dépendance des personnes âgées.

### Deux affaires de Fiodor Rilov

#### Salariés de l'usine Goodyear (Amiens-Nord) :

Après l'annonce du licenciement de 1143 salariés en janvier 2014, 8 salariés ont séquestré pendant 30 heures, sans violence, deux cadres de l'entreprise pour montrer leur colère. Les deux cadres ont retiré leur plainte mais le parquet (dépendant du ministère de la justice) décide de les poursuivre quand même. Les salariés ont été condamnés, en janvier 2016, à 24 mois de prison dont 9 mois fermes.

#### Les 3 Suisses

En 2011, le groupe 3Suisses a annoncé le licenciement de 149 salariés, dans 35 boutiques de France, pour motif économique. Après le reclassement<sup>5</sup> des employés, une soixantaine avait refusé une reconversion forcée, contestant le motif économique. En 2013, le conseil de prud'hommes de Roubaix a annulé les licenciements des 60 salariés et condamné le groupe à leur payer des dommages et intérêts.

Mais Maître Rilov a également défendu les salariés de Delsey, Faurecia, Mory-Ducros, Lfoundry, Samsonite, Sony, UPM, Coca-Cola, UPS, PSA Aulnay-sous-bois ...

**Le conseil de Prud'hommes :** Il est chargé de juger les litiges individuels nés d'un contrat de travail ou d'apprentissage, entre employeurs et employés ou apprentis : licenciement, litige sur les salaires, les congés... Des juges non professionnels élus le composent et sont, en nombre égal, des employeurs et des salariés.

**Code du Travail :** Ensemble des dispositions constituant la réglementation du travail (lois et décrets). Il régit l'ensemble des relations entre employeurs et salariés, du début à la fin de la relation de travail : embauche, contrats, conditions de travail, salaires et primes, sécurité, ...

Le Code du Travail peut être modifié. C'est ce qui agite le débat avec la Loi El Khomri qui offre une plus grande marge de manœuvre aux entreprises. Elle prévoit de faciliter le licenciement économique, permet aux entreprises de négocier une majoration de 10% des heures supplémentaires (au lieu de 25% et 50%), supprime le minimum de dommages et intérêts en cas de licenciement injustifié, supprime la garantie d'un congé de proche aidant (lorsqu'un proche est dans une situation de handicap ou de maladie grave) etc

# TRAVAILLER AVEC DES ENFANTS

- **En France, l'emploi de mineurs est encadré de façon stricte par loi.**

En principe, il est interdit de travailler avant l'âge de 16 ans mais des exceptions existent. Par exemple pendant un apprentissage, ou en période de vacances scolaires après 14 ans. Ces dérogations ne fonctionnent que pour certains métiers (il est par exemple interdit de vendre des boissons alcoolisées ou de faire un travail considéré comme dangereux avant la majorité). L'employé mineur doit obligatoirement se munir au préalable d'une autorisation de ses représentants légaux, ainsi que d'un examen médical.

Il ne doit pas dépasser 35h/semaine et 8h/jour.

Il est généralement rémunéré au Smic mais peut l'être plus si la convention collective<sup>6</sup> le mentionne. Il lui est interdit de travailler la nuit, c'est-à-dire entre 22 heures (horaire réduit à 20 heures pour les moins de 16 ans) et 6 heures du matin. Cependant, certaines entreprises peuvent demander des dérogations, notamment celles spécialisée dans certaines activités telles que l'hôtellerie, la restauration ou le spectacle.

- **Dans le spectacle vivant**

Certaines réglementations sont spécifiques aux métiers de la scène et du cinéma.

L'employeur doit faire une demande au préfet du département qui a un mois pour lui donner son accord. L'enfant ne peut participer à plus d'une représentation par jour et trois par semaine. S'il y a plus de représentations, la compagnie doit engager plusieurs enfants qui effectuent un roulement.

Dans notre spectacle, l'enfant a 9 ans. A cet âge, il lui est interdit de travailler plus de 3h par jour (avec une pause toutes les 1h30) en période scolaire et plus de 4h par jour (avec une pause toutes les 2h) en période de vacances. En général, les parents perçoivent 10% du salaire de l'enfant. Celui-ci pourra accéder aux 90% restants le jour de sa majorité.

- **A l'étranger**

Aux **Etats-Unis**, avec une autorisation parentale, les enfants âgés de 12 ans peuvent être embauchés pour des horaires illimités en dehors des heures d'école sur une exploitation agricole de n'importe quelle taille. À 16 ans, des enfants employés dans l'agriculture peuvent avoir des tâches considérées comme dangereuses par le Département américain du travail.



En **Inde**, une loi datant de 2006 interdit le travail des enfants de moins de 14 ans. On estime à 12.5 millions, le nombre d'enfants au travail dans ce pays.

En **Afrique**, des lois ont été votées dans certains pays. Pourtant, en Afrique subsaharienne, près d'un tiers des enfants âgés de moins de 14 ans (48 millions d'enfants) travaillent, souvent dans des secteurs informels, sans protection légale ou réglementaire.

Exemples d'entreprises qui ont employé ou emploient des mineurs dans le monde : HEG Electronics (sous-traitant de Samsung), Disney, Foxconn (sous-traitant d'Apple), Nike, Benetton, Wal-Mart, Unilever, Monsanto, Philip Morris, Victoria's Secret, CASSA (fournisseur de Coca-Cola) etc

## HELENE DESPLANQUES, REALISATRICE ET AUTEURE



Hélène Desplanques est réalisatrice de documentaires, formatrice en écriture documentaire, membre de la commission Documentaire et Magazine du CNC<sup>8</sup>. Née en 1979, habite à Lille. Etudes de lettres, de cinéma et de journalisme. Master Réalisation Documentaire de création, à Lussas.

### **Qu'est ce qu'un film documentaire ?**

Il peut avoir toutes les durées, ce n'est pas une forme préétablie, c'est-à-dire qu'il peut contenir des interviews ou pas, des scènes de cinéma direct ou pas, une voix off ou pas. C'est avant tout une façon de documenter le réel. Ce ne sont pas des affirmations toutes faites, ce sont des questionnements sur le monde, la société ; une façon différente de traiter des sujets que celles qu'on retrouve dans les journaux télévisés. C'est avant tout un auteur et un réalisateur de documentaire qui pose un regard singulier sur le monde qui l'entoure.

### **Pourquoi le théâtre ?**

J'ai eu envie de proposer l'aventure théâtrale aux salariées de Samsonite pour leur proposer une autre forme de lutte que la judiciaire. Je me suis dit que si elles montaient sur scène pour raconter leur histoire à leurs voisins, à leurs proches et à leurs amis, cette histoire aurait un impact plus fort.

### **Comment avez-vous écrit le texte ?**

Je me suis remémoré la façon de parler propre aux ouvrières et celle de l'avocat et j'ai réécrit des rushes. J'ai laissé faire l'imagination et me suis amusée à décaler certaines situations, à en inventer d'autres. Nous nous sommes vues quelques fois avec les salariées tentées par l'aventure théâtrale et nous avons réévoqué des épisodes de leur histoire. Une matière brute dont je me suis nourrie.

### **Comment avez-vous choisi votre équipe ?**

Marie, la metteuse en scène, est une amie depuis plus de 20 ans et j'aime son travail. Ensuite l'équipe a été choisie au gré de nos affinités (le régisseur est son frère, ils ont l'habitude de travailler ensemble), le comédien principal était élève au conservatoire avec Marie, le groupe des ouvrières s'est constitué naturellement avec les plus motivées. Pour distribuer le rôle féminin principal, nous avons organisé un casting au Pôle Emploi Spectacles de Lille.

### **Comment faire de l'art engagé sans que ce soit moralisateur ?**

Nous avons besoin de mettre du sens dans nos projets, qu'ils soient connectés aux problématiques qui nous entourent. Je pense que plus on essaye de faire passer un message avec force, plus il perd de son poids. Faire du théâtre engagé, c'est dire « en tant qu'artiste, j'ai une opinion mais je ne veux l'imposer à tout prix ». Ce qui m'intéresse c'est que le spectateur réfléchisse lui-même à la problématique : la toute puissance de certaines institutions financières dans les institutions économiques, un rapport de force inégal entre les salariés et les multinationales etc

### **Vous êtes réalisatrice. Quelle place la vidéo aura-t-elle dans la pièce ?**

Je pars toujours des images. En particulier pour l'affaire Samsonite étant donné que j'ai accumulé 9 ans de rushes<sup>9</sup>. Il est passionnant de documenter un théâtre du réel. Cela permet par exemple d'avoir le vrai et le faux Mitt Romney en même temps (le personnage incarné par l'acteur et le véritable candidat aux élections) et de faire apparaître la figure de l'avocat que je n'aurais pas vu incarné par un comédien.

## MARIE LIAGRE, METTEUSE EN SCENE



Marie commence le théâtre à 9 ans et s'intéresse vite au théâtre physique. Elle est formée en Enseignement & pédagogie du théâtre d'improvisation et en Danse contemporaine. Elle participe à la création de la première Ligue d'Improvisation du Nord et poursuit sa formation au Conservatoire National de Région de Lille.

### **Quelle sont les étapes de construction d'un spectacle ?**

D'abord il faut avoir une idée qu'il faut rêver un moment. Ensuite on constitue une équipe (artistique, technique et administrative) et on cherche des partenaires financiers et des soutiens (qui prêtent un lieu de répétition par exemple). Il faut avoir un calendrier de dates en amont de la création et convaincre d'éventuels partenaires de la qualité du projet. On travaille deux ans sur la production (recherche de financements) et quelques mois uniquement pour le réaliser (répétitions et première représentation).

### **Comment la présence d'amateurs modifie-t-elle le travail de mise en scène ?**

Ca ne va pas forcément modifier la façon dont je vais voir ma mise en scène. Je ne vais pas alléger mon idée. A partir du moment où je commence, je n'ai qu'un objectif : aller au bout de mon idée. Ce qui va être très différent c'est la manière dont je vais l'aborder et les chemins que je vais prendre pour expliquer ce que je recherche. Bien sûr un professionnel va être en capacité de proposer plus d'idées. Un amateur a aussi besoin de plus de temps pour digérer (ici nous répétons pendant neuf mois et cela les aide à se lâcher petit à petit). Je travaille avec des amateurs depuis 20 ans et je sais qu'avec un professionnel on peut passer par l'intellectuel, alors qu'un amateur a besoin que ce soit physique. A partir du moment où ils le sentent dans son corps, il peut intégrer et refaire. Cela fonctionne aussi pour les pièces avec énormément de texte. Il faut comprendre que les tensions intérieures que l'on mobilise dans notre corps vont créer les intentions.

### **Ces femmes racontent une histoire qui leur est vraiment arrivée. Cela change-t-il la manière de travailler avec elles ?**

C'est la chose la plus passionnante et la plus délicate qui soit. A la fois elles sont nourries de l'histoire et n'ont pas besoin de se l'approprier. Et à la fois ce qui est compliqué est le questionnement « comment puis-je prendre mon passé, des choses qui sont inscrites dans mon corps, pour en faire du théâtre ? ». Comment en faire quelque chose de plus large, qui dépasse son propre regard et sa propre émotion pour en faire une œuvre artistique ?

Parfois cela crée aussi de très douloureux moments. Nous ne voulons pas qu'elles souffrent sur scène, il faut trouver un moyen de transformer cette émotion pour soulager le spectateur d'une éventuelle impudeur.

Dans le texte qui a été écrit sur elles, elles voient des détails qui ne leur semblent pas très importants mais elles les acceptent et se les approprient pour que leur histoire devienne œuvre. Il est évident que le metteur en scène et l'auteur créent des prismes qui mettent de la distance entre la réalité et la fiction.

Lorsqu'elles auront dépassé tout cela, et c'est pour cela que j'adore mon travail, je pense que cette aventure va devenir, en changeant leur regard sur leur histoire, cathartique<sup>10</sup> et libératrice.

## REVUE DE PRESSE

Région > Hénin-Beaumont et ses environs

### Rouvroy: si 2016 ne sera peut-être pas judiciaire, elle sera assurément théâtrale pour les ex-Samsonite

PUBLIÉ LE 27/01/2016

C. D.

2  
partages



Le journal du jour  
à partir de 0,79 €

« Il paraît qu'il faudrait remonter le moral des troupes. Il paraît que vous trouvez le temps trop long », lâche Fiodor Rilov à la cinquantaine d'ex-Samsonite réunie, mardi soir, à la salle des fêtes. Dans les rangs, certains acquiescent, timidement.



| - A + |

« Si on arrête nos démarches, le temps ne va pas s'accélérer pour autant... », poursuit-il. « On n'a pas dit qu'on voulait arrêter mais c'est vrai que c'est long... », entend-on.

Car tous sont suspendus à la Cour de cassation qui doit encore rendre son arrêt concernant la procédure dénonçant la nullité des contrats. « Malheureusement, je ne peux pas accélérer un processus dont la durée ne dépend pas de moi, ni de nous. Et puis, je ne veux pas vous démoraliser mais si la décision est favorable, il faudra repartir devant une autre cour d'appel... »

Quant à la bataille menée en Angleterre, destinée à démontrer que le siège européen de Bain Capital, situé outre-Manche, a fait partie des ficelles sur lesquelles le fonds de pension américain a tiré pour provoquer la fermeture de l'usine héninoise, « elle ne fait que commencer ». Une action engagée à l'été 2014 et dont la première audience de mise en état n'a toujours pas été fixée. « Je n'ai pas de date à vous communiquer tout ce que je peux vous dire, c'est que ça aura lieu », assure Me Rilov.

Voilà dix ans que les anciens salariés héninois se sont lancés dans un vaste combat judiciaire. « Avec un solde plutôt positif, optimise l'avocat. On a plus gagné que perdu ! » Un combat qui les a menés jusqu'aux États-Unis. « Vous êtes des précurseurs. Sans se laisser aller à l'autosatisfaction, vous avez marqué l'histoire sociale de ce pays et beaucoup de gens aujourd'hui se basent sur votre expérience. » Alors, pourquoi ne pas la partager via des temps de rencontre ? L'idée est lancée. Et semble en séduire quelques-uns.

Cette réunion fut aussi l'occasion, pour la documentariste Hélène Desplanques d'évoquer la pièce dont elle est en train de finaliser l'écriture. « Moi, ce que je peux vous dire, c'est que cette année sera théâtrale. » Eh oui, huit anciennes salariées joueront, sur les planches, aux côtés de comédiens professionnels pour raconter leur lutte sociale. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que le projet est loin de laisser indifférent. « Quinze dates ont déjà été préachetées dans plusieurs communes du bassin minier et de la région. » Et la première se déroulera le 30 septembre à Avion. De quoi redonner un peu plus le sourire à l'assistance.

# ARTOIS

## ■ Nord Éclair

7, place Roger Salengro  
62 300 LENS  
Tél. : 03.21.13.04.80  
Fax. : 03.21.13.04.81  
E-mail : artois@nordeclair.fr

Bureaux ouverts du lundi  
au vendredi de 9 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h 30.

**SERVICE CLIENTS**  
0810.204.106 (numéro azur)  
serviceclients@nordeclair.fr

## ■ AUJOURD'HUI

### Chaud cacao

Rencontre, à Béthune, avec Diane, Mady et Cassandra, trois sœurs entrées cette année dans le classement des 100 meilleurs chocolatiers de France.

➤ à lire demain dans Nord éclair

## ■ EX-SAMSONITE

# Héroïnes malgré elles d'un « thriller social »

Qui eût cru que les petites mains de l'usine d'Hénin-Beaumont auraient le cran de se mesurer à la multinationale Samsonite ? Certainement pas ses dirigeants. Et ils ont eu tort. En témoigne le documentaire d'Hélène Desplanques, récit empreint d'espoir et de bravoure.

CÉLINE DEBETTE > artois@nordeclair.fr



L'avocat parisien spécialisé en droit du travail, M<sup>e</sup> Rilov, a cru en la détermination des ex-Samsonite.

Photo DR

**S**alle 1 du Cinéville d'Hénin-Beaumont, ce sont les grandes retrouvailles entre les ex-Samsonite. On s'embrasse, on demande des nouvelles des enfants, on s'inquiète de la situation professionnelle des uns et des autres. « C'est l'occasion de revoir les copines et les collègues de travail. On forme toujours une grande famille », confie Pascale, impatiente de découvrir tout un pan de sa vie sur grand écran. *Liquidation totale* est le récit du combat mené par 200 salariés contre le géant mondial de la valise. En 2005, Samsonite cède le site d'Hénin-Beaumont à la holding HB Group, qui crée Energy Plast, une société de construction de panneaux solaires. « Sauf que ces fameux panneaux, on n'en a jamais fabriqué », raconte Brigitte Petit, vingt-quatre ans de boîte. Un joli coup de bluff orchestré de

toutes pièces par des dirigeants dont l'unique objectif est de liquider l'affaire au plus vite et à moindres frais. Seulement voilà, les salariés ne sont pas dupes. En janvier 2007, ils se mobilisent et décident d'occuper l'usine jour et nuit pendant près de trois mois.

### La victoire du pot de terre

C'est le moment que choisit Hélène Desplanques pour poser sa caméra. « J'ai tout de suite senti qu'elles allaient tenir la distance et qu'elles ne se laisseraient pas faire », explique la jeune réalisatrice. Durant deux ans et demi, elle s'invite dans leurs réunions, accompagne M<sup>e</sup> Fiodor Rilov, le conseil parisien des petites mains, interroge Jean-Jacques Aurel, l'un des repreneurs condamné à trois ans de prison dont un ferme. À peine le visage de ce dernier apparaît-il sur l'écran que des mur-

mures de dégoût se font entendre parmi les spectateurs. « Voyou », lâchent certains.

Les lumières rallumées, les applaudissements retentissent dans la salle et les compliments pleuvent. « Ce film va permettre à des gens d'espérer, d'avoir du baume au cœur. C'est le pot de terre qui a gagné contre le pot de fer. Ça risque d'ébranler certains de nos dirigeants », déclare Albert Facon, député PS du Pas-de-Calais. Mais le bras de fer n'est pas terminé. Et la détermination des salariés toujours aussi vive. « Tous ensemble, tous ensemble », entonnaient-ils en chœur jeudi soir. ●

### PRATIQUE

Projection de « Liquidation totale » le jeudi 22 octobre à 20 h au Fresnoy, à Tourcoing, et diffusion le 24 octobre à 15 h 55 sur France 3.

## ILS ONT DIT



FIODOR RILOV,  
avocat  
des ex-Samsonite

« C'est un film d'une très belle facture cinématographique. Et j'espère qu'il sera la démonstration qu'il est toujours possible de se battre contre une multinationale. »



RENÉE PONTHEIU,  
protagoniste  
du documentaire

« Ce documentaire est très fidèle à notre combat. Il montre bien la solidarité qu'il existe entre nous. Aujourd'hui encore, les ex-Samsonite sont restés une grande famille soudée. »



JEAN-PIERRE  
CORBISEZ, maire  
d'Oignies et président  
de la CAHC

« C'est l'histoire du territoire et d'un scandale politico-financier industriel. Mais c'est aussi l'illustration de la cohésion et de la détermination des salariées d'une entreprise. »



HÉLÈNE  
DESPLANQUES,  
réalisatrice

« C'est avant tout un film sur l'espérance. Et j'ai envie que lorsqu'on le voit, on puisse tout simplement se dire : « J'ai la foi, c'est possible. » C'est ce message qui est la clé de tout. »



# La guerre sans fin des ex-Samsonite

**Combat.** Les ouvriers de l'usine se battent contre leurs anciens actionnaires.

PAR MARION COCQUET

Dans la salle à manger des Petit, en évidence sur une étagère, il y a une photo de Renée: sur un fond de ciel trop bleu pour être honnête, souriante, elle brandit une liasse de dollars. «C'est une image, parce qu'on n'a jamais rien gagné», commente Bruno. «Oui, mais on l'a fait», dit Brigitte, sa femme. La photo date de 2013. Renée Ponthieu menait alors la lutte des ex-ouvriers de l'usine Samsonite d'Hénin-Beaumont liquidée

en 2007 contre les actionnaires américains du géant de la bagagerie: ils les accusaient d'avoir orchestré la reprise frauduleuse du site. Avec l'avocat de la CGT, le très médiatique Fiodor Rilov, ainsi qu'un groupe d'une vingtaine de salariés, Renée était allée à Boston déposer plainte contre Bain Capital – son premier trajet en avion. Elle est morte d'un cancer avant le second voyage du groupe l'année suivante, pour l'audience.

Il a fallu prendre sa suite. C'est Brigitte, désormais, qui préside l'association des anciens ouvriers, l'AC Samsonite. Bruno est maître nageur, son épouse, elle, est devenue assistante familiale sitôt après la fermeture de l'usine: elle n'est pas la plus à plaindre, dit-elle, mais n'a «pas l'intention de lâcher». «Aux

**Projecteurs.** Pour faire connaître leur histoire, les ex-ouvriers interprètent une pièce de théâtre. Au centre, Brigitte Petit.

*Etats-Unis on n'a pas gagné, mais on n'a pas perdu non plus: la justice américaine a seulement considéré qu'il y avait prescription.»* Les anciens Samsonite se tournent maintenant vers la Grande-Bretagne pour poursuivre un actionnaire britannique. Ils attendent leur convocation. Le déplacement à Boston avait coûté 21 000 euros, complétés par des dons. Le voyage de Londres sera moins long et moins cher: cette fois, ils espèrent être plus nombreux.

Il faut tout de même payer les frais de dossier et les traductions. Ce dimanche frisquet de fin février, pour réunir des fonds, l'AC Samsonite organise un loto dans la salle des fêtes de Rouvroy, une petite ville voisine d'Hénin-Beaumont. Six longues rangées de tables sur ■■■



# BIBLIOGRAPHIE

## ***En découdre de Fanny Gallot***

Alors que depuis la fin des années 1990, le monde ouvrier revient sur le devant de la scène avec des luttes de plus en plus dures (occupations, séquestrations, grèves de la faim, menaces de faire " sauter l'usine ", etc.), le rôle joué par les femmes a été passé sous silence. À la différence des hommes, elles ont souvent effectué leur carrière entière dans la même usine et subissent de plein fouet l'épreuve des restructurations ou de la liquidation pure et simple. Qui sont ces femmes décidées à " en découdre " ? Ayant commencé à travailler après 1968, elles n'ont plus grand-chose de commun avec leurs mères : elles ne sont ni fatalistes ni résignées. Grâce à leurs combats, de nouvelles lois ont révolutionné le travail et, plus largement, la société.

Fanny Gallot s'est appuyée, entre autres, sur les témoignages précis des femmes engagées dans cette lente et profonde révolution. Elle raconte leurs histoires surprenantes et émouvantes, comme celles des ouvrières de Chantelle et Moulinex, dont les luttes ont marqué l'actualité.



FANNY GALLOT

## **EN DÉCOUDRE**

**COMMENT  
LES OUVRIÈRES  
ONT  
RÉVOLUTIONNÉ  
LE TRAVAIL  
ET LA SOCIÉTÉ**

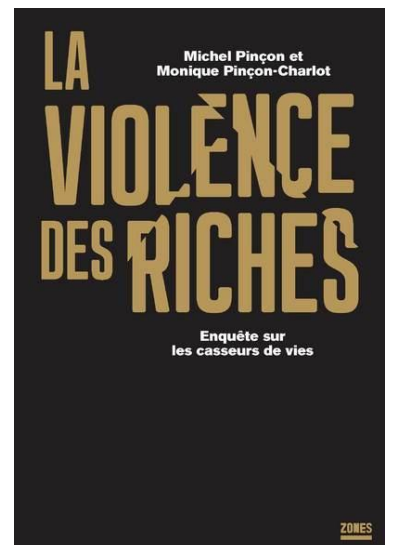
LA DÉCOUVERTE

## ***La violence des Riches de Monique et Michel Pinçon-Charlot***

Sur fond de crise, la casse sociale bat son plein : vies jetables et existences sacrifiées. Mais les licenciements boursiers ne sont que les manifestations les plus visibles d'un phénomène dont il faut prendre toute la mesure : nous vivons une phase d'intensification multiforme de la violence sociale.

Mêlant enquêtes, portraits vécus et données chiffrées, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dressent le constat d'une grande agression sociale, d'un véritable pilonnage des classes populaires – un monde social fracassé, au bord de l'implosion.

Loin d'être l'œuvre d'un « adversaire sans visage », cette violence de classe, qui se marque dans les têtes et dans les corps, a ses agents, ses stratégies et ses lieux.



## LEXIQUE

<sup>1</sup> **Prescription** : Délai au-delà duquel une action en justice, civile ou pénale, n'est plus recevable. En matière de droit civil, en France, il vient de passer (2008) de 30 à 5 ans (lorsqu'aucun texte ne spécifie de durée différente, plus longue ou plus courte).

<sup>2</sup> **Gouverneur des Etats-Unis** : Chef de l'exécutif d'un Etat ou d'un Territoire non-incorporé des États-Unis (Porto Rico, Guam, Îles Vierges et Mariannes du Nord). Chacun des cinquante quatre États américains dispose d'un gouverneur, élu au suffrage universel direct. Les gouvernements des États sont puissants : chaque État possède son propre droit pénal et son propre code civil et gère, par son gouvernement, ses affaires internes.

<sup>3</sup> **Mormon** : Le mormonisme (aussi appelé Eglise de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours) est une Eglise chrétienne restaurationniste (qui prétend restaurer le christianisme originel comme les témoins de Jéhovah). Née en 1830, elle la 4e plus grande confession chrétienne des Etats-Unis.

<sup>4</sup> **Délocalisation** : Pour une entreprise, cela signifie transférer une partie des activités, des capitaux ou des employés vers un autre pays. Elle intervient souvent pour des raisons de coûts (salaires plus bas, meilleur accès aux ressources naturelles...) ou des raisons stratégiques (accès à une main-d'œuvre plus qualifiée, proximité avec un marché difficile d'accès, ...)

<sup>5</sup> **Reclassement** : L'obligation de reclassement correspond à l'action de l'employeur visant à transférer un salarié dans un emploi différent ou dans un lieu de travail différent.

<sup>6</sup> **Convention collective** : accord passé entre un groupement d'employeurs et les organisations syndicales<sup>7</sup> pour convenir des conditions d'emploi et de travail et définir les garanties sociales au sein des entreprises concernées. Elle complète les règles du Code du Travail en fonction des caractéristiques propres à chaque métier.

<sup>7</sup> **Syndicat** : Un syndicat est une association de personnes dont l'objectif est la défense d'intérêts professionnels communs. Ils regroupent des personnes exerçant la même profession ou des métiers similaires et ont pour objet l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels des personnes visées par leurs statuts. Il existe des syndicats d'employeurs et des syndicats de salariés. Ils existent au niveau national, local et au niveau de l'entreprise.

<sup>8</sup> **CNC** : Centre national du cinéma et de l'image animée. Etablissement public français dont les missions sont de réglementer, soutenir et promouvoir l'économie du cinéma en France et ailleurs.

<sup>9</sup> **Rush** : Vidéo qui n'a pas été modifiée par le montage. C'est en coupant et associant plusieurs rushes qu'on fait un film.

<sup>10</sup> **Catharsis** : Pour Aristote, effet de « purification » produit sur les spectateurs par une représentation dramatique.

## FACEBOOK

Les Samsonite-On n'est pas que des valises

<https://www.facebook.com/Samsonitetheatre/>

## SOURCES

[coulisses.co/zoom-lemploi-enfants-secteur-du-spectacle-vivant/](http://coulisses.co/zoom-lemploi-enfants-secteur-du-spectacle-vivant/)

<http://www.gala.fr/>

<https://fr.wikipedia.org/>

[www.20minutes.fr](http://www.20minutes.fr)

<http://www.droitsenfant.fr/>

<https://vimeo.com/>

<https://www.hrw.org/fr/news/2014/05/13/>

[http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id\\_article=1565](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1565)

[www.congopage.com](http://www.congopage.com)

<http://www.lemonde.fr/>

<http://rattrapages-actu.fr/>

<http://www.editionsladecouverte.fr/>

<http://www.editions-tissot.fr/>

<http://loitravail.lol/>

<http://www.baincapital.com/>